

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'ENTREPRISE

### **Article 1 :**      **Généralités**

1.1. Les présentes conditions générales de vente et d'entreprise sont réputées connues et acceptées sans réserve par le client, même au cas où elles seraient en contradiction avec les propres conditions générales ou particulières du client.

1.2. D'éventuelles dérogations aux présentes conditions générales ne seront valables que si nous les avons expressément acceptées et confirmées dans des conditions particulières stipulées, au plus tard, au moment de la naissance du contrat. La non-application ou la dérogation spéciale et expresse à l'une ou plusieurs clauses des présentes conditions ne peut être interprétée par le client comme une renonciation aux présentes conditions.

1.3. La nullité, en tout ou en partie, de l'une des dispositions des présentes conditions générales n'affecte pas la validité des autres dispositions.

### **Article 2 :**      **Offres**

2.1. Nos offres ne sont valables qu'après confirmation écrite de notre part et pour la durée déterminée qu'elles prévoient ou, à défaut de durée expressément stipulée, au plus tard 3 mois après leur émission. A défaut d'avoir été acceptées par écrit dans le délai défini, nos offres cessent définitivement de nous lier.

2.2. La validité des engagements, commandes ou modifications pris par nos agents ou représentants commerciaux éventuels est soumise à une confirmation écrite de notre part.

2.3. Toute observation formulée au sujet d'une confirmation émise par notre société doit nous parvenir dans les deux jours ouvrables de cette émission. A défaut, elle ne sera pas prise en compte.

### **Article 3 :**      **Prestations**

3.1. Nos offres relatives à la création d'un nouveau site internet comprennent la communication d'un projet sous forme de fichier de type « image JPEG » ou PDF. Ce projet pourra être modifié, à la demande du client, au maximum à trois reprises pour aboutir à une version finalisée. Par ailleurs, les dix premières modifications des boîtes mails et redirections (création, suppression et modification) seront offertes au client.

3.2. Toute demande de modification supplémentaire sera facturée sur base du tarif horaire visé à l'article 7 ci-dessous.

De même, une fois le site internet terminé, les modifications de type « mise à jour » seront facturées sur base du tarif horaire visé à l'article 7 ci-dessous.

Enfin, l'hébergement de base, comprenant 100 Go d'espace disque, un trafic illimité, un nom de domaine « .be », 9 comptes mails sécurisés avec le protocole SSL de 5 Go maximum, une base de données Mysql de 200 Mo, l'accès au PHP5.5, 5.6 et 7 ainsi que 1000 redirections mails, sera facturé annuellement sur base du tarif forfaitaire visé à l'article 7 ci-dessous.

3.3. Nos offres relatives à la réalisation et à la vente d'imprimés comprennent la communication/présentation d'un projet, deux modifications demandées par le client et la fourniture des imprimés en version finale.

### **Article 4 :**      **Confidentialité, vie privée et protection des données**

4.1. Toute information technique, calcul, projet, échantillon, modèle, dessin, ou support commercial transmis par nos soins demeure notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être utilisés par le client pour un usage autre que la prise de connaissance de notre offre de produits et services.

4.2. L'attention du client est spécifiquement attirée sur le fait que tous ces éléments sont soumis à la protection du droit de la propriété intellectuelle et industrielle et que tout usage qu'il en ferait et qui ne serait pas conforme aux dispositions de l'article 4 des présentes conditions générales est susceptible de constituer une contrefaçon.

4.3. Si le client choisit de ne pas passer commande auprès de nous, il est tenu de restituer immédiatement et spontanément tout élément qui lui aurait été remis antérieurement.

4.4. Nous veillons à garder confidentielles toutes les données transmises par le client, en ce compris les données permettant l'accès aux boîtes mails et serveurs. Nous nous engageons par ailleurs à respecter la vie privée de nos clients et prenons toutes les précautions utiles, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données et notamment éviter qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès (voir annexe « conditions relatives à la protection des données personnelles »).

## **Article 5 : Bonne foi**

5.1. Dans l'exécution de leurs engagements réciproques, les parties agiront en toutes circonstances de bonne foi.

5.2. En cas de survenance de circonstances imprévues, bouleversant l'économie du contrat, nous avons le droit de demander la révision du contrat de manière à restaurer l'économie contractuelle initiale. Le client s'engage dans un tel cas à renégocier de bonne foi les termes du contrat.

## **Article 6 : Délais**

6.1. Les délais de livraison et d'exécution sont convenus de commun accord avec le client. Le respect de ces délais constitue, pour nous, une obligation de moyen et non une obligation de résultat.

6.2. Le client doit fournir tous les éléments nécessaires à la création du site ou à la réalisation d'imprimés dans les délais

figurant sur l'offre acceptée par lui ou, à défaut, dans les meilleurs délais. Tout retard peut entraîner une prolongation du délai de livraison.

6.3. L'exécution de nos obligations est, en toute hypothèse, suspendue sans préavis ni indemnité, si et dans la mesure où nous serions empêchés de respecter nos engagements en raison d'une cause étrangère libératoire.

6.4. En outre, nous nous réservons la faculté de résilier totalement ou partiellement tout marché ou commande sans préavis ni indemnité en cas de survenance d'une telle cause étrangère libératoire. Sont considérés comme une cause étrangère libératoire, même s'ils ne répondent pas aux caractéristiques de cette dernière en droit commun, les conflits de travail (grève totale ou partielle, lock-out, ...), émeutes, épidémies, intempéries, bris de machines, incendie, explosion, guerre, inondations et autres cataclysmes naturels, mobilisation, blocus, accident d'exploitation, ou toute autre cause faisant obstacle à la prestation régulière de nos services ou à la livraison régulière des marchandises par nos fournisseurs, à la production normale, à l'expédition ou au transport ainsi qu'à tout événement similaire généralement quelconque survenant dans le chef de notre société ou de ses sous-traitants et fournisseurs.

6.5. Si l'événement constituant la cause étrangère libératoire devait se prolonger au-delà d'une période de six mois, chacune des parties aurait alors la faculté de résilier le contrat, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, et moyennant un préavis de huit jours, à notifier par lettre recommandée.

## **Article 7 : Prix et paiement**

7.1. Sauf modalités particulières convenues entre les parties par écrit, nos services consistant en la création d'un site internet ou en la modification d'un site internet préexistant sont facturés sur base d'un taux horaire de 50 € HTVA. Toute demi-heure entamée est facturée à hauteur de 25 € HTVA. Par ailleurs, les frais de déplacement en dehors d'un rayon de 30 km du siège d'exploitation de DEFAWEUX.BE seront facturés au tarif de 0,50 €/km HTVA.

7.2. L'hébergement de base sera facturé annuellement au prix forfaitaire de 125 €, boîtes mails comprises. Ce forfait pourra être adapté unilatéralement et sans préavis par DEFAWEUX.BE. L'accord du client pour renouveler l'hébergement de base est donné tacitement d'année en année, sauf pour lui à notifier sa volonté en sens contraire dans un délai de 2 mois précédent la date anniversaire de son « abonnement ».

7.3. Toute augmentation des taxes et intérêts existants (telles que la TVA, ...) et, de manière générale, toute taxe nouvelle applicable à la commande et intervenant après la confirmation de celle-ci sont à charge du client, même si le prix de vente est stipulé taxes comprises.

7.4. Préalablement à l'exécution du contrat, un acompte de 30 % du montant global du devis doit être versé par le client sur notre compte bancaire. Si ce paiement n'est pas effectué dans les trente jours de la facture d'acompte, nous procéderons à l'envoi d'une mise en demeure. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, nous sommes fondés, à notre meilleure convenance, soit à poursuivre l'exécution forcée du contrat dans sa totalité, soit à procéder à sa résolution, aux torts exclusifs du client.

7.5. Toute réclamation relative à une facture adressée par nos soins doit nous être adressée, par lettre recommandée, dans les 8 jours de la date d'émission de celle-ci. Aucune réclamation transmise après l'expiration dudit délai ne sera prise en considération. Si aucune réclamation ne nous parvient dans le délai de 8 jours décrit ci-dessus, la facture est définitivement réputée avoir été acceptée par le client, qui perd irrévocablement la possibilité de la contester par après.

7.6. Sauf dispositions contraires mentionnées sur la facture, nos factures sont payables, nettes et sans escompte, dans un délai de 30 jours à compter de la date qu'elles mentionnent.

7.7. Toute facture non payée à l'échéance porte, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts de retard au taux prévu par la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales. En outre, toute facture non payée à

l'échéance est majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une somme forfaitaire de 15% du montant de la facture au titre de clause pénale, avec un minimum de 62 EUR.

7.8. Sans préjudice de l'article 7.6., en cas de non-paiement à l'échéance d'une facture, l'ensemble de nos factures devient immédiatement exigible.

7.9. Nous nous réservons par ailleurs le droit de suspendre toute livraison/fourniture de services en cas de retard de paiement d'une ou de plusieurs factures.

## **Article 8 :      Publicité**

8.1. Sauf convention contraire et sans préjudice du respect de l'article 4 ci-dessus, nous sommes autorisés à mentionner le nom du client, à reproduire une image de nos réalisations pour son compte et à mentionner un lien renvoyant vers son site internet à titre de publicité sur notre site internet ou notre page « Facebook ».

## **Article 9 :      Réserve de propriété**

9.1. La propriété de la marchandise vendue et de tout code informatique écrit ne sera transmise au client qu'au moment du paiement intégral du prix en principal, intérêts et frais éventuels, de la facture correspondante.

9.2. Jusqu'à ce moment, le client s'interdit de disposer de la marchandise ou des codes informatiques de quelque manière que ce soit (vente, location, mise en gage, ...) et d'y apporter toute modification susceptible d'en diminuer la valeur.

9.3. En cas de saisie ou de notification d'un commandement par un tiers, le client est tenu de nous en avertir immédiatement et de donner connaissance à ce tiers de la clause de réserve de propriété stipulée dans les présentes conditions générales.

## **Article 10 :      Agréation**

10.1. Toute réclamation pour vice apparent affectant les

marchandises livrées ou les travaux réalisés doit être formulée par le client, par lettre recommandée, au plus tard dans les 5 jours ouvrables suivant la date de livraison. Ne constitue pas un vice apparent les mentions, le contenu, la qualité des images, la mise en page, etc. qui auraient été validés par le client avant la finalisation de son site internet ou de sa commande d'imprimés.

10.2. La réclamation devra indiquer de manière circonstanciée la nature précise du défaut allégué, ainsi que son importance et nous inviter à examiner les marchandises livrées ou les travaux réalisés.

10.3. A défaut de protestation endéans ce délai et selon ces modalités prévues dans les présentes conditions, les marchandises et les travaux sont censés être agréés sans réserve et de manière définitive.

10.4. Lorsque les marchandises ou les travaux sont reconnus non-conformes ou affectés d'un défaut apparent, nous procédons, à notre entière discrétion, à son remplacement et/ou sa réparation ou à l'envoi, contre restitution de la marchandise lorsqu'il s'agit d'une vente, d'une note de crédit pour le montant figurant sur la facture.

## **Article 11 : Garanties contre les vices cachés**

11.1. Tout vice caché ou défaut de conformité autre que ceux visés à l'article 8 doit, pour donner lieu à garantie de notre part, être porté à notre connaissance par le client dans un délai de deux mois suivant sa découverte. En outre, toute action en justice dirigée contre nous qui serait fondée sur un vice caché doit être introduite dans les 6 mois qui suivent la découverte de ce vice caché.

11.2. Sans préjudice du paragraphe précédent, nos fournisseurs offrent, sur certains produits et à certaines conditions, des garanties complémentaires, en leur qualité de fabricant de ces produits. En cas de réclamation du client, nous nous engageons à déployer nos meilleurs efforts pour (i) éclairer le client sur les conditions d'application de ces garanties données par nos fournisseurs et (ii) obtenir, si les conditions en sont réunies, leur intervention au bénéfice de la garantie. Nous n'assumons aucune autre obligation en lien

avec ces garanties complémentaires octroyées par nos fournisseurs. En conséquence, notre société ne peut, en aucun cas, être tenue à intervention ou dédommagement en application de ces garanties complémentaires pour le cas où nos fournisseurs seraient défaillants.

## **Article 12 : Exonération de responsabilité**

12.1. DEFAWEUX.BE, ainsi que toute personne travaillant en son sein ou pour son compte, est exonéré de toute responsabilité, tant contractuelle qu'extra-contractuelle, résultant d'un dommage au client à l'occasion de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution du contrat, à moins que ce dommage ne résulte d'une faute intentionnelle.

12.2. La responsabilité de DEFAWEUX.BE se limite à l'indemnisation du dommage direct subi par le client. L'indemnisation de tout dommage indirect ou immatériel est expressément exclue.

12.3. DEFAWEUX.BE ne sera jamais responsable de l'inexécution, la défaillance, le dysfonctionnement ou l'indisponibilité des produits ou services résultant de l'intervention d'un tiers, du client, d'un produit ou d'un service fourni par un tiers ou résultant d'un manquement du client à ses obligations.

12.4. DEFAWEUX.BE ne sera jamais responsable de la perte, divulgation ou utilisation illicite ou frauduleuse de moyens d'authentification des utilisateurs du fait du client ou de tiers ; ni de la suspension de l'accès ou de la suspension temporaire des services suite à une panne ou défaillance technique, de quelque nature qu'elle soit, ou suite à une défaillance ou une faute imputable à un tiers.

12.5. Lorsque DEFAWEUX.BE est amené à modifier un site internet préexistant, il ne sera jamais responsable des fautes professionnelles imputables au(x) webmaster(s) étant intervenu(s) avant lui, ni du contenu placé par celui-ci/ceux-ci.

12.6. En toute hypothèse, notre responsabilité ne pourra jamais excéder le montant de notre offre sur la base de laquelle les marchandises ou les travaux concernés au titre

de la mise en cause de notre responsabilité ont été livrées ou réalisés.

12.7. Nous ne pourrions jamais être tenus pour responsables pour d'éventuelles fautes ou erreurs relatives au contenu des sites internet réalisés ou des supports imprimés. Le client assume seul la responsabilité du contenu et est censé avoir vérifié le contenu du projet avant sa finalisation. Notre responsabilité sera notamment exclue dans l'hypothèse où le contenu diffusé sur internet ou imprimé porterait atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, ou contiendrait des propos diffamatoires. Le client nous indemniserait notamment en cas de réclamation de tierces parties concernant l'utilisation qu'il a faite du site que nous avons créé pour son compte.

#### **Article 13 : Responsabilité du client**

13.1. Le client assume l'ensemble des risques et périls liés à ses activités et est notamment seul responsable de l'utilisation des services mis à sa disposition par nous et du respect des présentes.

13.2. Le client demeure notamment responsable :

- de l'adéquation des services commandés à ses besoins et aux besoins des tiers par ou pour le compte desquels ils sont utilisés ;
- des données, fichiers, systèmes, applications, logiciels, sites internet et autres éléments reproduits, hébergés, installés, collectés, transmis, diffusés ou publiés, et plus généralement utilisés et/ou exploités dans le cadre des services proposés ;
- la gestion et l'utilisation desdits contenus (notamment leur contrôle, validation, mise à jour, suppression, sauvegarde, ainsi que de toute mesure de nature à se prémunir contre les pertes et altérations de contenus, y compris lorsqu'ils appartiennent à des tiers ou qu'ils sont utilisés ou exploités par ou pour le compte de tiers, et du respect des lois et réglementations en vigueur, ainsi que de la charte déontologique.

#### **Articles 14 : Transferts et abandons de nom de domaines et d'hébergements**

14.1. Sauf exception administrative et/ou problèmes

juridiques, noms de domaines étrangers à la Belgique les transferts de noms de domaines « .BE » et d'hébergements sont toujours gratuits. Les frais d'hébergements annuels restent identiques à un hébergement de type standard. La sauvegarde des données informatiques de l'ancien hébergement ne relève pas de la responsabilité de Defaweux.be. Il sera donc à la charge du client de contacter son ancien hébergeur pour qu'il lui fournisse les codes d'accès et les données de son ftp et de ses boîtes mails.

14.2. En cas d'abandon de nom de domaine, le client nous préviendra de son intention minimum 60 jours calendriers avant la date d'échéance de son nom de domaine. Une fois ce délai passé, il ne nous sera plus possible de résilier l'abonnement, et le client devra s'acquitter des frais d'hébergement pour une année supplémentaire. La procédure d'abandon de nom de domaine est totalement gratuite si elle est effectuée dans ce délai.

14.3. Dans les deux cas (transfert et abandon), DEFWEUX.BE ne sera pas tenu responsable pour d'éventuelles pertes de données informatiques (hébergement ftp + boîtes mails). En cas de non-renouvellement du nom de domaine, le domaine sera placé en quarantaine. Il sera désactivé et le transfert sera bloqué pendant 30 à 40 jours. Pour sortir de cet état et récupérer ce nom de domaine, le client devra s'acquitter d'un montant supplémentaire de 100 € HTVA.

#### **Article 15 : Litiges**

Tout litige en relation avec les présentes conditions générales est soumis à la compétence exclusive des cours et tribunaux francophones de l'arrondissement judiciaire de Liège – division Verviers.

#### **Article 16 : Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge.